



SACRE CŒUR DE MARIE
...NOTRE HISTOIRE...

PAR SŒUR MAURICE

SACRE CŒUR DE MARIE, NOTRE HISTOIRE

par Sœur Maurice Privat

Antoine Pierre Jean Gailhac naquit le 13 novembre 1802, à six heures, à Béziers, impasse de la rue Puits de la Courte. Un de ses petits neveux, Me Victor VIDAL, décédé en septembre 1952 put fournir en janvier 1952, lors d'une visite domiciliaire, des précisions sur la maison natale du Père Gailhac, maison où lui-même naquit.

Maison natale

Au fond de l'impasse, trois bâtiments, l'un, à gauche, adossé à l'église, est perpendiculaire aux deux autres et servait d'écurie, le second et le troisième, au fond de l'impasse sont sur le même plan. Le second est la maison natale du Père Gailhac, composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Le troisième bâtiment porte nettement les marques d'une ancienne chapelle, c'était un hangar.

Origines

Ces bâtiments appartenaient au père de notre fondateur par voie de succession. Le grand père du Père Gailhac, François Ignace, les avait achetés de la ville de Béziers et d'un certain sieur Louis Lapeyre, comme en témoignent les deux procès verbaux d'adjudication dressés par le Directoire du district de Béziers les 9 et 10 février 1792.

Visite

Au rez-de-chaussée de la maison natale de notre Père Fondateur se trouvaient : à gauche, la cuisine, à droite, la porte de la salle à manger, actuellement (1952) murée. Au premier étage, à droite, la chambre à coucher des parents de Me Victor Vidal, chambre où se dernier naquit et où, vraisemblablement le Père Gailhac est né. Toujours au premier étage, la pièce du milieu était occupée par une bonne, celle de gauche servait de chambre à coucher pour les enfants... Au deuxième étage, au dessus de la chambre de ses parents, le cabinet de travail du Père Gailhac, donnant par une fenêtre sur la façade, et , en arrière, une alcôve servant de chambre à coucher.

Aux termes d'un acte de donation-partage, reçu par Me Donnadiou, notaire à Béziers, le 14 février 1846, le Père Gailhac s'est réservé à partir de ce jour, mais seulement jusqu'à la mort de ses père et mère ce second étage de l'habitation de ses parents. En outre, il se réservait la jouissance de l'entière maison pendant une année seulement, à partir du décès du survivant de ses père et mère.

Ces trois bâtiments n'appartiennent plus à la communauté du S.C.M. (1970)

Antoine Gailhac, père du Père Gailhac

Le père de Antoine Pierre Jean Gailhac portait les prénoms de Antoine Joseph et naquit le 14 décembre 1775, fils légitime de François Ignace Gailhac et de Marie Rouch, mariés. Il fut baptisé le 17 décembre 1775 en l'église St Félix (les Halles actuelles (1972) occupent de puis longtemps l'emplacement de cette église). Il est décédé le 12 janvier 1866 à l'âge de 89 ans.

Jeanne Crouzillac, mère du Père Gailhac

La mère de notre Fondateur, Jeanne Elisabeth Crouzillac était fille de Jean Crouzillac et de Marie- Anne Guy. Elle naquit le 20 mai 1778 et fut baptisée en l'église St Félix le 24 mai 1778. Elle est décédée le 25 novembre 1863.

Mariage civil et religieux.

Le mariage civil de Antoine Joseph Gailhac, âgé de 22 ans et de Jeanne Elisabeth Crouzillac; âgée de 20 ns fut enregistré à la mairie de Béziers le 1^{er} ventôse de l'an VI (19 février 1798). Le contrecoup de la Révolution de 1789 retarda le mariage religieux jusqu 'au 29 décembre 1823 ; il est aussi probable que l'ordination au sous-diaconat de Jean Gailhac requit cette pièce manquant à son dossier.

Baptême

Antoine Pierre Jean Gailhac fut baptisé le 14 novembre 1802 en l'église St Aphrodise. On ne sait si ce fut par le Curé Martin ou par Mr Vernet, qui desservait l'église et qui a signé l'acte. L'acte de baptême porte les prénoms avec une inversion : Jean Pierre Antoine.

Eglise St Aphrodise

L'église St Aphrodise, église paroissiale de notre Père Fondateur est considérée par les biterrois comme le berceau de leur foi. n 356 eut lieu le Concile de Béziers ayant pour but de faire triompher l'arianisme. Les évêques se réunirent à St Aphrodise. St Hilaire lutta courageusement, mais en vain au nom des évêques fidèles pour faire triompher la vérité catholique. Au 8^{ème} siècle, l'église St Aphrodise perdit son titre épiscopal au profit de St Nazaire. Pendant le Révolution de 1789, en 1793, elle fut aliénée comme bien national. Elle fut réouverte au culte e le 26 avril 1801 et bénite par Mr Joseph barbier, prêtre prébendé de la cathédrale. Le 8 septembre 1801 fut administré le premier baptême à Antoine Adrien Rodés. Suivirent d'autres baptêmes, celui de Jean Pierre Antoine Gailhac inscrit le 164^{ème}.

Père Gailhac et ses frères et sœurs

Jean Gailhac, second enfant de Antoine Joseph Gailhac et de Jeanne Crouzillac avait été précédé par une sœur et suivi par trois autres frères et deux sœurs :

- 1 – Marie-Anne Jeanne Elisabeth
née le 6.12.1799
mariée le 25.11.1882 avec Joseph Lapeyre
décédée le 9.4.1888, âgée de 88 ans
- 2 – Antoine Pierre Jean
- 3 – François Ignace Victor
né le 17.9.1805
marié le 26.6.1843 avec Esprite Rose Adèle Salèles
décédé le 19.2.1874, âgé de 68 ans.
- 4 – Pierre Antoine

né le 19.1.1809
décédé le 20.5. 1811, âgé de 16 mois

5 – Elisabeth Marie- Anne
née le 9.11.1811
mariée le 23.1.1832 avec Jean Pierre Adrien Legnos
décédée le 17.10.1898, âgée de 87 ans

6 – Anne Louise
née le 25.10.1814
mariée le 9.6.1841 avec François Granié, lequel est décédé le 28.7. 1841
décédée le 9.3.1891, âgée de 77 ans
une enfant issue de ce mariage : Francille, devenue Mère St Eugène, RSCM

7 – Pierre Antoine
né le 6.2.1819
décédé le 3.4.1825, âgé de 6 ans.

Situation de famille

Le Père Maynard nous dit que Jean Gailhac « était issu d'une des plus anciennes et opulentes familles de Béziers ». Ses aïeux, possesseurs de propriété agraires et à Béziers, de maisons, les vendirent pour subvenir à l'éducation de nombreux enfants. La grande Révolution française de 1789 les ruina par la fantastique dévaluation des assignats. L'acte de mariage des parents de Jean Gailhac porte que son père était charretier. La présence du vaste hangar à côté de la maison paternelle pourrait en être une preuve.

Caractéristique des parents

Quoiqu'il en soit, Antoine Joseph Gailhac devait être un homme droit car tous ses enfants lui firent honneur par la rectitude de leur conduite. La mère de Jean Gailhac était profondément pieuse, femme de foi : « Comme le bon dieu voudra, ce qu'il voudra et autant de temps qu'il voudra » l'entendait-on souvent dire. Plus tard, le Père Gailhac écrivit, se rappelant probablement son foyer familial, « en ce temps-là, les père et mère faisaient en famille la prière du matin et du soir. Dans la conversation, il y avait quelques mots qui indiquaient la vivacité de la foi ». Sa charité découlait de sa foi : répondant à toute sollicitation. Si on ajoute qu'elle était intelligente, pleine de vie et d'activité, on aura une esquisse de son caractère.

Jean Gailhac enfant, traits dominants de son caractère

On retrouvait en Jean Gailhac bien des traits hérités du caractère de sa mère et développés d'abord par celle que l'enfant vénérât et chérissait tendrement.

Piété précoce

A peine âgé de sept ans, il trouvait sa joie à servir la messe, et à cinq heures du matin. Quelle force de volonté déjà chez ce jeune enfant. peu enclin aux jeux bruyants, il se plaisait à imiter les cérémonies religieuses ; industrieux, il s'était fabriqué, plus ou moins bien, cela va sans dire, des ornements sacerdotaux au moyen de légers cartons ornés de papiers colorés

verts, rouges, etc, et, utilisant une petite table en guise d'autel, il officiait entouré de quelques enfants de son âge, et tout cela avec beaucoup de sérieux tellement le célébrant en herbe, le futur prédicateur en imposait à son assistance...

Digression : Eugène Cure et le foyer Cure-Pélissier

Parmi les admirateurs du jeune officiant se trouvait Eugène Cure, originaire d'Autignac ; il sera comme Jean, élève au collège Henri IV. de plus, pensionnaire dans une maison voisine de celle des Gailhac, il se lia d'amitié avec son condisciple. Amitié indéfectible ; Amitié que partagea plus tard Mme Cure-Pélissier. Amitié qui se traduit par des dons magnifiques venant aider les œuvres du Père Gailhac, par le don, en 1847, de la chapelle en rotonde de la maison Mère, et par le don résolu, on le verra, de leur propre personne à ces mêmes œuvres du Père Gailhac quand l'un des deux époux serait rappelé à Dieu, cela dit en anticipant sur les événements...

Foi – Charité

Piété précoce, disions-nous, piété basée sur la foi, le Père Gailhac pourra rendre plus tard ce témoignage : »C'est sur les genoux de ma mère que j'ai commencé à croire les grands dogmes de l'Immaculée Conception et de l'infaillibilité du pape ; sur ses genoux que j'ai commencé à aimer Dieu et le prochain, à prendre en pitié tous ceux qui souffraient ». La seule vue d'un pauvre remplissait Jean de compassion, il se serait dépouillé de tout pour la secourir ;. Un jour, à huit ou neuf ans, voyant un enfant nus pieds, il enlève ses propres souliers et les lui donne, une autre fois, à la maison, en l'absence de sa mère, c'est un beau pantalon neuf de velours noir qui va remplacer les haillons d'un pauvre garçon. On juge des sentiments de la mère de Jean touchée du bon cœur de son fils, mais soucieuse aussi de la garde-robe familiale.

Pie VII

Aux bénédictions d'une éducation chrétienne viendra s'ajouter la bénédiction du saint Père, bénédiction donnée à l'entrée du faubourg du Pont, par S.S. Pie VII revenant dans ses états, à la foule accourue et à de jeunes enfants amenés par le Père René, Récollet. Il est fort possible – le Père Maynard d'ailleurs mentionne le fait - qu'en ce 3 février 1814, Jean Gailhac fut du nombre des écoliers. Cette bénédiction marqua l'âme de cet enfant sensible, si ouvert aux réalités surnaturelles. La preuve en est la profonde dévotion de notre Père Fondateur en vers le successeur de St Pierre, dévotion si transparente dans sa vie que, lors du procès apostolique, le jury des cinq ecclésiastiques qui menaient l'enquête, frappés de ce fait, firent à l'unanimité ajoute à la prière pour la béatification de notre Fondateur, l'incidente « de l'attachement si fort qu'il montra pour le Saint Siège ».(attestation de Sr Maurice Privat, présente en qualité de témoin à la dite séance du procès).

Curé Martin

Comme on le disait plus haut, la première éducatrice de Jean fut sa mère ; notons maintenant l'action providentielle d'un prêtre, le curé Martin. Il naquit en 1740. Prêtre en 1764, successivement vicaire à l'église Ste Madeleine, puis curé de St Aphrodise de 1767 à 1789. Elu le 27 mars 1789 député à l'Assemblée Constitutionnelle des Etats Généraux par l'Assemblée Générale du Clergé de la Sénéchaussée de Béziers, il résida à Paris et à Versailles jusqu'en 1792. Opposé au décret sur la constitution civile du clergé (12 juillet

1790) décret qu'il considérait comme attentatoire aux droits spirituels, il fut poursuivi par la police de Paris et de Béziers; Il s'exila à Rome de 1792 à 1800. En 1801, revenu à Béziers il refusa de signer la promesse de soumission aux lois, exigée par le Consulat, d'où interdiction d'exercer ouvertement son ministère. Après le vote du Concordat le 28 mars 1802, il redevint officiellement curé de St Aphrodise et ce, jusqu'à sa mort, en 1824. Enfance et jeunesse du Père Gailhac s'écoulèrent donc sous la conduite spirituelle d'un tel curé.

Or, notons encore que le Curé Martin, créa et meubla à ses frais une maison d'éducation gratuite pour les filles pauvres. Il sollicita de la ville un secours de 6000 F. et une rente de 1200 F. pour entretenir et nourrir trois religieuses de St Maur. Il n'oublia pas les garçons et fit venir pour eux, en 1820, les Frères des Ecoles chrétiennes qui, en 1895, ouvrirent une deuxième école dans la paroisse de St Jacques. On serait incomplet si on ne mentionnait pas son action sur la vie d'un Refuge situé aussi sur le territoire de la paroisse et qui fut fermé en 1891.

C'est donc ce Curé Martin, au caractère si trempé, ainsi que le Père René, les abbés Granier, Mailhac et autres que Jean Gailhac enfant entendait et écoutait raconter les dangers qu'ils avaient courus, les périls qu'ils avaient affrontés pendant les années de la Révolution pour l'amour de Dieu et de la Religion...

Ce son côté, l'abbé Martin avait en affection, en estime son jeune paroissien. A Fabergat, dans sa brochure sur le curé Martin, écrit ; »Tout jeune il (le Père Gailhac) avait été admis dans l'intimité du vénérable curé –âgé de 62 ans lors de la naissance de Jean Gailhac qui dirigea sa vocation et l'entoura , jusqu'à sa mort, d'une particulière affection ; Nul n'a mieux connu que lui (Père Gailhac) et apprécié les qualités d'esprit et de cœur qui distinguaient le curé Martin « Dans les archives SCM se trouvent deux lettres de notre Père Fondateur envoyées du grand Séminaire de Montpellier à son directeur spirituel, on peut y lire : »Mon très cher Père en J.C ; souffrez que je vous donne un nom qui seul exprime toute l'affection sainte que peut éprouver un cœur pour celui de qui il a reçu des faveurs temporelles, mais ce qui est le plus précieux, des grâces pour la vie éternelle ».

Etudes

Revenons à Jean Gailhac et à ses études. Ce fut d'abord un Père Récollet, le Père René, qui le reçut parmi le groupe dont il était chargé. Des mains du Père René, Jean passa au Collège Henri IV de Béziers.

On se rendra mieux compte de la formation littéraire, morale et religieuse reçue par Jean Gailhac si l'on esquisse la vie de ce Collège pendant la première moitié du XIXème siècle. Ses origines remontent à Henri IV, en 1594 ; voici quelques précisions sur les deux périodes qui suivirent la Révolution de 1789 : la période intermédiaire de 1794 à 1808 et la période universitaire 1808-1868

La loi du Floréal an X (1^{er} mai 1802) stipule qu'il peut exister 3 sortes d'Etablissements publics :

- écoles primaires, fondées par les communes et entretenues par elles
- écoles secondaires, fondées aussi par les communes
- enfin, des lycées, écoles spéciales, entretenues par l'Etat.

La ville de Béziers fut tout d'abord privée de tout centre d'instruction, aussi maire et adjoints considérant :

- que Béziers et ses environs comptent 100.000 habitants
- que l'établissement des écoles secondaires promis paraît éloigné
- que la proximité de la mer et du canal des deux mers demande une chaire de mathématiques demandent au premier Consul une Ecole Secondaire.

Un arrêt consulaire du 11 germinal an XI (1^{er} février 1803) autorise la ville de Béziers à établir une école secondaire dans les bâtiments de l'ancien collège occupée d'une part par la Gendarmerie et de l'autre par un instituteur nommé Bonniol.

L'arrêté du 30 Frimaire an XI obligea la commune à mettre le bâtiment en bon état, à l'entretenir et à pourvoir aux premiers frais de l'Etablissement.

L'ouverture de l'école secondaire municipale eut lieu le 16 Vendémiaire an XIII (7 octobre 1805). Une grand'messe du St esprit fut chantée dans la chapelle du Collège.

Pendant la période universitaire (1808-1868) le bureau d'administration du collège de Béziers demanda à Mr de Fontanes, grand'maître de l'Education et de l'Instruction publiques, d'accorder au Collège de la ville un rang distingué parmi les Collèges de l'Empire et de porter son enseignement jusqu'au niveau de celui que l'on donne dans les lycées de troisième classe.

Un arrêté du 2 janvier 1811 constitua définitivement le Collège. A ce moment, Mr l'abbé Eustache, ancien moine bénédictin, était principal du Collège depuis le 1^{er} février 1810 et garda cette charge jusqu'au 2 décembre 1823. Ajoutons qu'en 1816 fut créée une classe de philosophie qui distribua son enseignement avec celui des mathématiques.

Jean Gailhac put donc bénéficier d'une solide formation intellectuelle ; de pair avec la formation morale, sous la houlette de Mr Eustache. Ses différents professeurs n'eurent qu'à « se louer de son obéissance, de sa piété et de son application à l'étude. »

A la veille de quitter le Collège, il vint faire ses adieux au principal, lui exprimer sa reconnaissance et lui demander un mot de recommandation pour le Supérieur du grand Séminaire. Mr Eustache l'embrassa en disant : « Mon ami, nous avons toujours été content de vous, mais nous l'avons été cette année-ci surtout » Et il lui remis le témoignage de mandé.

Retour à Toulouse

Revenons en arrière car les choses ne se solutionnèrent pas si facilement. Un oncle de Jean Gailhac, pharmacien à Toulouse, frappé de l'intelligence et du sérieux de Jean, proposa aux Gailhac de se charger de l'avenir de leur fils aîné en lui léguant plus tard sa pharmacie. Jean suivit son oncle à Toulouse et s'efforça de s'adapter à sa nouvelle vie. Ce fut en vain. Le jeune homme vit besoin pour se réaliser d'une atmosphère de prière et d'étude. Après six mois de lutte, épuisé, il écrivit à ses parents. Mme Gailhac vint et ramena son fils aîné au foyer paternel.

Période de lutte

Il fallait pourtant se décider au choix d'un état de vie. Tout le poussait vers le sacerdoce : un puissant attrait personnel et les encouragements de son bon curé Martin qui, vu l'intelligence, la force de volonté, la profonde piété, le zèle manifeste de son paroissien ne doutait pas de sa vocation. Mais Jean restait indécis : « Mon Père, je suis angoissé d'une question que je ne puis résoudre, que dois-je faire ?... »

- « Tu dois être prêtre, voilà ta vocation ». L'idée qu'il s'était faite du sacerdoce était si élevée, la sainteté requise pour un tel état si éminente, les pouvoirs reçus si redoutables, qu'à l'exemple de bien des saints, il reculait. « Je ne peux être prêtre ». Alors c'est un redoublement de ferveur, un assaut de prière, d'aumônes, de sacrifices pour que Dieu ait pitié de lui...

Et Dieu eut pitié de lui. La réponse vint enfin à ses lèvres : « je me ferai prêtre mais ce sera pour être un bon, un saint prêtre ». Plus tard, à 71 ans, il écrira : « Chères enfants, je sens le besoin d'épancher mon cœur dans le vôtre. J'ai besoin de ranimer ou de faire naître dans vos âmes tout ce que Jésus mit dans la mienne. Vous le savez, Dieu m'a créé pour lui. Il veut

que je ne vive que de son amour et pour sa gloire. Dès ma plus tendre enfance, il m'a rempli de son feu sacré, mon cœur n'a jamais voulu vivre sans son amour... J'ai toujours senti en moi le devoir et le besoin de le faire aimer. Tout jeune j'ai été appelé au sacerdoce. La sainteté nécessaire à une vocation si divine m'effrayait. J'ai résisté, je n'ai consenti à être prêtre qu'à la condition que je ne vivrai que pour aimer Dieu et le prochain... Depuis mon enfance, Dieu a mis en moi un grand amour pour les âmes ; c'est le principe des œuvres qu'il m'a fait entreprendre, car je n'ai jamais fait que ce qu'il m'a indiqué vouloir de moi. »

Précisions sur le Grand Séminaire

Après la Révolution de 1789, le 8 avril 1802, une loi reconnut aux évêques le droit d'établir des séminaires avec l'autorisation du gouvernement.

Mgr Louis Rollet, premier évêque de Montpellier (1802-1806) après la Révolution, obtint du Gouvernement impérial le local du Couvent des Récollets (en 1967, ce local était devenu le siège des archives départementales de l'Hérault) pour y établir le Séminaire.

Son successeur Mgr Marie Nicolas Fournier (1806-1836) ancien sulpicien agrandi et perfectionna le Séminaire. La direction en fut confiée aux prêtres du diocèse de 1807 à 1844. Le petit séminaire fut d'abord uni au grand séminaire. Sous Mgr Thibault (1835-1861) la direction du grand séminaire fut confiée aux Lazaristes jusqu'en 1890. Quant à l'enseignement donné (Vogourel – histoire de la vie et des œuvres du P. Soulas – 1904 p. 17) « Le grand séminaire était à cette époque (1830) pour la force et la solidité des études, la réputation et l'autorité des maîtres, un des meilleurs séminaires du Midi... Mgr Fournier était lui-même, par son caractère, par sa piété, par son grand savoir, un des hommes les plus considérables de l'Eglise de France. De 1825 à 1835 (le séjour de l'abbé Gailhac va de 1818 à 1828) le Séminaire de Montpellier forma de nombreuses personnalités : Mgr Ginouilhac, évêque de Grenoble, Mgr Paulinier, évêque de Besançon, Mgr Ramadié, le Père d'Alzon...

Directeur du Grand Séminaire

Mr Bastat, né en 1759, fut directeur du Grand Séminaire (le 5^{ème}) pendant les années d'étude du Père Gailhac. C'était un homme simple, d'une grande vertu et d'un grand talent. Il avait confessé la foi pendant la grande Révolution. Notre Fondateur correspondra avec lui après sa sortie du Grand Séminaire, correspondance reflétant la vénération du Père Gailhac pour son directeur et la paternelle affection de ce dernier.

Vie intérieure de l'abbé Gailhac au Grand Séminaire

L'abbé Gailhac passera, sauf le temps des vacances, dix ans au grand Séminaire (1818-1828) De ces années, il reste trois cahiers de méditations faites par écrit dont un de l'année 1823 et deux de l'année 1824, deux carnets de résolutions dont un intitulé : « Résolutions de la retraite de sous diaconat ».

Nous connaissons notre Père Fondateur par ses conférences, ses nombreuses lettres, ses petits traités qu'il nous a laissés, tous rédigés après l'âge de 70 ans... C'est avec une vénération émue qu'en lisant les écrits personnels du séminariste et du jeune prêtre on entre, sinon dans les premiers débuts, au moins dans une période marquante de sa vie spirituelle.

Ce sont donc des méditations quotidiennes faites par écrit ; des résolutions pour tous les jours : « O mon âme, prends soin de régler toute ta journée afin qu'elle soit agréable à Dieu : 1° le matin en te réveillant, que ta première pensée soit un acte d'amour et d'offrande de toi-même, 2° que ta première parole soit les doux noms de Jésus et de Marie, dont tu implores les prières, de Jésus entre les bras de qui tu te jettes... : résolutions pour toutes les

semaines, tous les ans ; habituellement : « employer à l'étude tous les moments libres ainsi, tous les jours lire une heure d'écriture sainte ; ne passer aucun jour sans étudier deux heures de théologie » ; pendant les vacances « autant que possible, les passer dans une paroisse à évangéliser les pauvres, mais à le faire d'une manière sainte et utile et non pas pour satisfaire la vanité ou l'amour-propre... Du carnet : « Résolutions de la retraite du sous diaconat Pour fondement de toute ma conduite, je ne veux avoir en vue que la gloire de Dieu, son amour. C'est vers ce but si aimable que je veux tendre de toutes mes forces...Oui, mon Dieu, ici prosterné à vos pieds, appuyé sur votre puissante protection, je prends la résolution d'avoir sans cesse, sinon dans la bouche, du moins dans le cœur et dans l'intention, les paroles qui étaient la devise de St Ignace : Omnia..et ces autres « tibi soli honor virtus et gloria mihi autem dedecus et cofusio » . Pour cela, je prends la résolution de etc... A la suite : « lorsque j'aurai commis quelque faute par surprise, je m'en humilierai aussitôt devant Dieu en lui demandant pardon. Selon l'avis de mon Père spirituel, je ne me confesserai que tous les quinze jours ...

Tous les mis, je ferai un jour de retraite... »

Ces quelques notes relevées ci-dessus nous permettent de connaître un peu plus l'abbé Gailhac. Nous ne serons pas étonnés du jugement porté sur lui par ses condisciples. Notons d'abord que quinze jours avant d'entrer au Séminaire, n'ayant pas encore seize ans, il voulut revêtir l'habit ecclésiastique, ne plus être tutoyé par ses frères et sœurs, ce qu'il observa aussi lui-même.

Jugement porté sur lui

Sa piété était vraiment exemplaire, recueillement, vigilance sur ses sens et sur son âme semblaient sans arrêt. Grande régularité aussi pour ne manquer à aucun point de la règle. Ses supérieurs n'eurent jamais à le reprendre. Le Père Gailhac était ce que l'on appelle la règle vivante du Séminaire. Il poussait parfois son esprit de règle jusqu'au scrupule. Il parlait très peu et il avait l'air constamment plongé dans la méditation (témoignage d'un de ses condisciples). Le Père Maynard nous dit qu'un de ses professeurs, faisant allusion à sa régularité, à son union à Dieu, lui fit l'application du psaume Beatus vir...Gageons que l'abbé Gailhac était absent à cette heure.

Autre témoignage : l'intervention de Mme Gailhac, mère, auprès du Supérieur de Séminaire pour faire modérer les pénitences afflictives de son fils : sommeil sur la dure, essais de résistance au froid les nuits d'hiver...

Au témoignage encore de ses condisciples ; intelligence prompte et jugement droit ; d'autre part, la timidité, l'humilité, la douceur de l'abbé attiraient l'affection de tous, professeurs et élèves. A 22 ans, à la fin de son cours de théologie, étant sous diacre, il fut nommé professeur de philosophie. Enseignement assez difficile à donner par un commençant à de jeunes séminaristes prêts à « contester », comme on dit aujourd'hui. (1971). L'abbé Gailhac sans résoudre les objections, indiquait alors les principes à observer pour trouver la réponse et l'élève était obligé de travailler lui-même. A défaut de réussite, à la prochaine leçon, le professeur allait à son aide.

Ordination

A l'ordination de septembre 1826, le 23, l'abbé Gailhac fut ordonné prêtre par Mgr Fournier, au Château d'eau, propriété de campagne des évêques de Montpellier.

Activités

Devenu Prêtre, l'abbé Gailhac fut chargé de la théologie dogmatique au Grand Séminaire. Le Gouvernement exigeait alors des professeurs des Grands Séminaires le serment d'enseigner les quatre articles de la déclaration de 1682, résumé de la doctrine gallicane :

- le Roi indépendant du pape en politique
- les anciennes règles ecclésiastiques doivent être maintenues
- le Concile général supérieur au Pape
- l'Eglise est infaillible, mais non le Pape ;

« Je ne signerai jamais dit l'abbé Gailhac, ce que ma conscience réproûve. Ces quatre articles sont trop contraires aux droits du Souverain Pontife et de l'Eglise. » Une telle attitude était en contradiction avec le gallicanisme de Mgr Fournier, d'où courage à la prendre ; elle est aussi révélatrice de l'influence exercée sur l'abbé par le Curé Martin. Toujours dominera chez lui ce profond attachement au Saint Père et à l'Eglise, attachement qui, de nos jours, (1972) semble normal, mais ne l'était pas en général en France, en ce premier quart du XIXème siècle. En définitive et à distance, il semble qu'aux environs de 1826-1827 le ministre de l'Intérieur n'exigeait pas formellement cette signature.

D'autre part, à ses classes de théologie dogmatique s'ajoutaient des conférences remplies de force et de piété. C'était sa propre vie intérieure qui s'y exprimait.

Avec la permission de son directeur, une partie de ses moments libres était consacrée aux œuvres de charité : soulager les infortunes, visiter les malades, les prisonniers. D'un pas vif, on le voyait, paraît-il, se diriger vers la prison, et bientôt, raisins secs, sucre, tabac étaient distribués aux prisonniers par le « petit abbé », surnom qu'on lui donna, distribués aussi encouragements et réconfort.

Le repos des vacances était employé à catéchiser ou à venir en aide aux curés voisins de Montpellier, se faisant pauvre avec les pauvres, selon ses résolutions pour les attirer à Dieu. D'ailleurs, par tempérament, l'abbé Gailhac aurait souffert d'un arrêt d'activité. Prier, travailler, étudier devaient chez lui se suivre ou se combiner.

Il est bon de mentionner que l'abbé Gailhac songea un moment aux missions lointaines. En effet, ayant eu pour condisciple l'abbé Delmond, qui partit pour Madagascar avec l'abbé de Solages, il correspondit avec lui, en 1830, cherchant la volonté de Dieu. Il ne partit pas. Nous savons qu'à cette date l'aumônerie de l'Hôtel-Dieu l'avait déjà saisi. Ce sont ses futures filles, héritières de son zèle brûlant pour le salut des âmes qui iront, qui sont aujourd'hui (1971) de par le monde, œuvrant pour l'avancement du Règne de Dieu.

Mgr Fournier

A partir des grandes vacances de l'année 1828, l'abbé Gailhac quitte le Séminaire pour se fixer à Béziers. Avant d'entrer dans plus de détails sur cette détermination, il est intéressant et même nécessaire, pour l'éclairage des événements, de donner une rapide esquisse de la figure des deux premiers évêques qui occupèrent, pendant la vie du Père Gailhac, le siège de Montpellier : Mgr Fournier et Mgr Thibault.

Mgr Fournier naquit à Gex (Haute Savoie) en 1750 (27/12) Il entra dans la compagnie de St Sulpice dont Mgr Emery, le supérieur, était son cousin. Professeur de philosophie au Grand Séminaire d'Orléans, et n'ayant pas prêté serment à la Constitution Civile du Clergé, il dut se cacher. En 1800, Mgr Emery l'autorise à quitter la compagnie de St Sulpice pour se donner entièrement au ministère de la prédication, ministère pour lequel il était doué. Arrêté par la Police après un sermon dans lequel il avait fait des allusions politiques, il est conduit dans une maison de santé comme fou. Le Cardinal Fesch, sollicité par Mgr Emery obtint son élargissement. Plus tard, Napoléon, par un étrange revirement, le nomma son aumônier puis le désigna comme successeur à Mgr Rollet sur le siège de Montpellier. Pendant les 28 ans de son

épiscopat (1806-1834) cet évêque au caractère fort allié à une grande bonté réorganisa entièrement son diocèse.

Correspondance avec Mgr Fournier

La correspondance de l'abbé Gailhac vec, non pas directement Mgr Fournier, mais avec ses vicaires généraux Bastet et Lunaret, mandataires le plus souvent de l'évêque, dénote l'affection profonde qu'on avait à l'évêché pour l'abbé Gailhac, la franchise avec laquelle on traitait avec lui, la presque scrupuleuse volonté de l'abbé à ne rien entreprendre sans autorisation.

Mgr Thibault

Mgr Thibault naquit à Baynes (Seine et Oise) le 24 février 1796. C'était un sulpicien ; ordonné prêtre le 26 février 1820 ; sacré évêque de Montpellier le 23 août 1835, chez les Lazaristes par Mgr de Quelen, il fit son entrée dans le diocèse de Montpellier le 15 septembre 1835.

Mgr Thibault était un homme d'autorité et de caractère, avec une grande fidélité à son devoir, à ses prêtres, à ses amis. Une certaine impulsivité pourtant lui faisait parfois prendre des déterminations sans assez de pondération dans le jugement, mais il s'vit reconnaître ses erreurs, les réparer et ne plus changer d'attitude. Il fallit noter ces traits de caractère pour comprendre la suite des évènements.

Origines de l'Hôtel-Dieu

En 1938, il existait à Béziers un hôpital : l'Hôpital Mage ou l'hôpital St Jacques. Louis XIV, plus tard, prescrivit l'ouverture dans toutes les villes d'un Hôpital Général (ou Hospice St Joseph) qui devait recevoir les vieillards, les pauvres, les enfants abandonnés. En 1662, tous ces derniers quittèrent donc l'Hôpital Mage. En 1793, fondation d'un Hôpital mixte, civil et militaire, appelé Hôtel-Dieu (là où ira le Père Gailhac).

En 1803, tous les malades de l'Hôpital Mage vinrent à l'Hôtel-Dieu. On vendit le premier en 1811. Au temps du Père Gailhac, il ne restait plus que que l'Hôpital Général (vieillards, pauvres, enfants abandonnés) et l'Hôtel-Dieu. En 1862, les Petites Sœurs des Pauvres accueillirent tous les vieillards dans leur Maison.

Aumônier de l'Hôtel-Dieu.

L'abbé Gailhac, professeur au Séminaire en même temps que directeur d'âmes, remplissait avec succès ces ministères, va solliciter brusquement, semble-t-il, l'aumônerie de l'Hôtel-Dieu de Béziers, poste le plus infime, le plus obscur, le moins rétribué. L'abbé Assier, aumônier de cet Hôtel-Dieu ayant donné sa démission, l'abbé Gailhac vit dans ce fait une indication providentielle dans le sens de cette lumière et de cette force intime qui le poussait vers les plus pauvres, les plus délaissés. « Mon ami, lui dit le Vicaire Général Lunaret, pourquoi tenez-vous à aller à l'Hôpital ? Ce n'est le chemin de nulle part ». – « C'est bien le chemin du ciel », répondit l'abbé. « Et que voulez-vous aller faire là bas ? » – « Gagner le ciel, Monseigneur » répondit l'abbé à son évêque. Mgr Fournier comprit enfin : renoncement, humilité, amour de Dieu, zèle pour le salut des âmes. La feuille de nomination de l'abbé Gailhac au poste demandé porte la date du 12 septembre 1828 (ASCM). Aux mêmes ASCM, une feuille de pouvoir pour les prédications et les confessions à l'église St Aphrodise.

Difficultés à l'Hôtel-Dieu

Il va presque sans dire que dans ce nouveau champ d'apostolat les difficultés ne manquèrent pas. Quel était le nombre des malades en 1828 ? on ne sait pas mais en 1844, d'après une statistique, on peut évaluer les entrées à près de 1500 avec un peu plus de 1300 sorties et 429 décès ; quant aux militaires un peu plus de 600 entrées pour 34 décès. Au 1^{er} janvier 1845, cinq incurables étaient encore à demeure. Pour le personnel : les sœurs hospitalières étaient 22, le personnel laïc, 12. On ne sait si les religieuses appartenaient toutes à la même Congrégation ; tout en reconnaissant leur vertu, leur zèle, leur charité, leur dévouement, l'abbé Gailhac notait ainsi un manque d'unité et de nombreux abus. Mgr Fournier mis au courant autorisa l'abbé Gailhac à faire rentrer les religieuses dans la régularité en le nommant confesseur. Mais ce n'était qu'ajouter un confesseur de plus aux nombreux autres. L'abbé Gailhac refusa. La situation s'aggrava au point que Mgr Thibault, dans une ordonnance du 1^{er} septembre 1850 congédia les sœurs Augustines. Les Filles de la Charité de St Vincent de Paul prirent la relève.

Confesseur des Dames Noires

Ouvrons ici une parenthèse en remarquant qu'en 1832 l'abbé Gailhac confessait les Sœurs de St Maur ou Dames Noires, puisque le Vicaire Général Lunaret, en date du 18 avril 1832, lui écrivait : « Les pouvoirs que Mgr l'Evêque vous a accordés en vous nommant confesseur des Dames Noires n'ont pas à être renouvelés chaque année ». En fait, c'était la supérieure elle-même, « personne excessivement prudente et grave » (Père Maynard) qui avait sollicité de l'évêque, l'abbé Gailhac comme confesseur. La Providence préparait le terrain comme on le verra plus tard.

Ministère à l'Hôtel-Dieu

Revenons à l'Hôtel-Dieu. Pendant 21 ans, de 26 à 47 ans, dans la force de l'âge, notre Père Fondateur se dépense, se dévoue, embrasse une vie d'obscurité, d'abnégation, de sacrifice. Au chevet des malades, les consolant ; des mourant ; les fortifiant, mettant tout en œuvre sans relâche pour le salut des âmes... Il eut voulu soulager toutes les misères : cela dit sans exagération. En 1832, une épidémie de choléra vit l'Hôpital regorger de malades. L'abbé Gailhac se multiplia ; on le voyait partout, confessant l'un, administrant l'autre, de jour, de nuit, et, s'il s'accordait quelques heures de repos, c'était le plus souvent un sommeil coupé par l'appel d'un mourant au chevet duquel il accourait aussitôt. Rien ne le rebutait, l'atmosphère empoisonnée, les cris des malades en convulsions, le refus obstiné de son ministère, les blasphèmes même ; seul, avec les saintes religieuses et les docteurs il demeura à son poste.

Déjà, en 1828, le Vicaire Général Bastet recommandait à l'abbé de modérer son zèle. Peine perdue. L'épidémie terminée, l'abbé Gailhac fut atteint d'une forte pleurésie. le remède à l'ordre du jour était l'application de sangsues, tant et si bien que l'abbé s'affaiblissait de jour en jour. On perdit tout espoir. Malgré ce, un médecin rédigea une longue ordonnance à suivre exactement. Mais l'abbé la fit jeter au feu par sa mère et se leva le même jour ; le lendemain, il reprenait son travail. « C'est son énergie qui l'a sauvé » dirent les médecins. Sauvé, il ne l'était qu'à demi, courbé, squelettique, toussant encore à fendre l'âme. Les forces pourtant lui revinrent comme l'avenir le prouva.

Autres activités

En dehors des heures d'hôpital, c'était sa messe, son oraison, le bréviaire, l'étude des Pères de l'Eglise, du dogme... comme en font foi des emplois du temps minutieux rédigés de sa main. C'était de longues séances au confessionnal dirigeant non seulement des personnes de la ville, mais aussi des campagnes environnantes désireuses de progrès spirituel et attirées par la fermeté de sa direction. Une lettre du Vicaire général Lunaret, datée du 16 août 1832, confirme le fait. Deux confessionnaux, l'un à l'Hôtel-Dieu, l'autre à St Aphrodise (feuille de pouvoirs autorisant l'abbé Gailhac à confesser en ces deux lieux). C'était des prédications (permission illimitée datée du 29 mars 1831, accordée sur sa demande par l'évêché), sermons, neuvaines, adorations, mois de Marie (10 mois de Marie et 22 entretiens sur la Sainte Vierge, au moins), tous les sujets lui étaient familiers. Ajoutons encore pour les religieuses du SCM des conférences, les petits traités (2 volumes), les prédications aux enfants, etc. Il faut enfin noter les visites aux prisonniers et l'apostolat auprès des soldats – Le Père Maynard nous dit qu'ils étaient l'objet de ses préférences – avec l'action pour la suppression des duels...

REFUGE ou REPENTIES

(1834-1851 environ)

Grandes lignes de l'histoire du Refuge

Dans un bulletin de la Revue de la Société archéologique de Béziers, on peut lire un article sur l'histoire du refuge de Béziers, rédigé en 1885, donc du vivant de notre fondateur qui, sans être explicitement nommé, s'y trouve inclus.

Ce Refuge fut fondé en 1738 par Mgr des Alris de Rousset ; il était sur la paroisse de St Aphrodise. « En 1746, cinq religieuses s'occupent des filles qui s'y trouvent ». En 1791, le Refuge cesse d'exister, la maison est vendue au profit de la Nation. Ce qui est très curieux et intéressant, c'est la note portée à la suite de cet article :

« Cette œuvre d'utilité sociale, invention de la charité chrétienne, a été reprise de nos jours (le Bulletin est de 1885). En 1834, un zélé ecclésiastique aidé par un pieux donateur, entreprit de la rétablir. En 1846, le Couvent des Filles repenties fut agrandi et pourvu d'une élégante chapelle. En dernier lieu, la maison a été convertie en Orphelinat de jeunes filles et les Pénitentes ont été envoyées dans les asiles de Montpellier destinés à les recueillir ».

il ne fait pas de doute que le « zélé ecclésiastique » en 1834 est notre Père ; « le pieux donateur » Mr cure et que « l'élégante chapelle » est la chapelle en rotonde de la maison Mère, actuellement (depuis 1849) chœur de notre chapelle. Une plaque commémorative, en nommant le bienfaiteur, situe la bénédiction de la chapelle en 1847 :

D.N.J.C.

Bono ovium pastori hanc aedificavit atque exornavit ecclesiam

E. Cure orphanarum beneficus 1847

Causes éloignées de la fondation du refuge par le Père Gailhac

On a noté l'influence du Curé Martin sur le Père Gailhac, enfant et jeune homme mais cette action providentielle allait dans le sens des dispositions intimes de Jean Gailhac dont la force de volonté et la solidité de caractère étaient déjà visible sinon pour le sujet du moins pour son directeur. Si A. Fabregat écrit, dans une brochure sur le Curé martin : «ces deux établissements (Refuge et Orphelinat) fondés de nos jours par l'abbé Gailhac reflètent toute la pensée du Curé Martin », il est bon de lire aussi ce qu'écrivait notre Fondateur, le 7 mars 1881, au cardinal Hohenlohe, nommé protecteur de notre Institut ; «Tout jeune encore et même avant d'être prêtre ? Dieu m'avait inspiré le dessein de commencer une œuvre pour sauver les jeunes filles si exposées dans le monde ; tout jeune encore je les envoyais à Montpellier en payant de mes deniers la pension qu'on exigeait ». Il en envoyait à Montpellier où existaient deux Refuges, il fallait 15 frs par mois ou 180 frs par an « Avec un traitement de 900 frs plus 500 frs de messes, il commença par une, deux, trois et bientôt treize furent envoyées. Il va sans dire qu'il fut aidé par bien des pénitentes, témoins de son zèle. D'autre part, Me Gailhac mère venait au secours des son fils et il trouvait à la maison paternelle gîte et couvert (ceci jusqu'en 1857). Quant à sa garde-robe, soutanes en particulier, c'était encore à la maman de veiller sur ces détails oubliés par son fils au profit de ses œuvres.

Fondation du Refuge

Devant l'impossibilité d'envoyer à Montpellier toutes celles qu'un tel séjour aurait pu sauver, en l'abbé Gailhac se fortifia l'idée, le désir et la volonté d'ouvrir un refuge à Béziers. Il pria, consulta son confesseur, le Père Tailhan, archiprêtre de St Nazaire, Mr Bastet, son ancien supérieur du grand Séminaire. Ils furent d'accord.

Restait à avoir l'autorisation de Mgr Fournier. Dans une entrevue tête à tête l'évêque jugea du bien fondé de cette Institution, l'approuva et rédigea lui-même un premier règlement. Une confirmation de l'autorisation se trouve dans une lettre du Vicaire Général Grasset, écrite au nom de Mgr Fournier et datée du 14 novembre 1834 : «je suis chargé par Mgr de vous dire qu'il vous a bien autorisé à établir s'il est possible une maison de Refuge à Béziers ».

Le Père Gailhac acheta à la famille David, à Béziers, un grand jardin avec diverses constructions sur la paroisse St Aphrodise pour la somme de 12000 frs, payables moitié dans six mois et le tout soldé dans un an (l'acte notarié passé en l'étude de Me Martin, notaire à Béziers, est daté du 22 mai 1842).

Le 30 novembre 1834, bénédiction et ouverture solennelle du Refuge. Clergé, amis et bienfaiteurs au premier rang desquels Mr et Mme Cure, les Repenties, le Père Gailhac, se réunirent dans la cour de l'Etablissement, la chapelle, simple pièce intérieure, semble-t-il, étant trop petite. Des auxiliaires bénévoles étaient déjà prêtes à se dévouer, ce qu'atteste une lettre du 14 novembre 1834 : « Vous présenterez à Sa Grandeur les noms des Dames qui veulent s'en occuper et Elle les nommera administratives de l'Etablissement ». « La maison restait donc » selon « l'intention formelle de l'évêque » uniquement sous la direction de l'autorité ecclésiastique ». De ces auxiliaires du début, deux noms seulement nous sont parvenus : Rose Jeantet et Cécile Cambon.

Epreuves

Tout semblait bien parti. Pourtant l'œuvre allait être éprouvée. Quelques prêtres jugèrent qu'il y avait manque de prudence, témérité, danger même, vu l'âge de l'abbé, etc. d'où critiques acerbes. La famille Gailhac elle-même, ne comprit pas, au début, le zèle de ce fils, de ce frère : « »cette œuvre fait notre honte et la risée de tout Béziers... » et cette

désapprobation lui fut particulièrement sensible. Ajoutons à ces entraves celles des ennemis de la religion, l'animosité de ceux à qui l'on avait enlevé l'objet de leur passion, cela jusqu'à des voies de fait, comme plus tard le Père Gailhac le dira à ses religieuses : « Oh, mes filles, mes filles, les œuvres de Dieu encourent toujours contradiction, mais peu importe la méchanceté pourvu que le bien se fasse ».

Mgr Thibault

A Mgr Fournier, décédé le 20 décembre 1834, donc quelques semaines après l'ouverture du refuge, succéda Mgr Thibault qui prit possession de son siège le 15 septembre 1835. Dès le 17 septembre, il écrivait au Père Gailhac « ... ce que je sais de votre zèle, de votre amour pour les bonnes et saintes œuvres, me console et me donne l'assurance que vous me serez, comme à Mgr Fournier, un actif collaborateur. Conduisez à bien votre belle entreprise de la Madeleine et comptez sur mon empressement à vous seconder, comme aussi sur mon tendre attachement. Charles évêque de Montpellier ». Combien ces lignes, écho de l'estime du Conseil de l'Evêché, puisque Mgr Thibault ne connaissait pas encore personnellement le Père Gailhac, combien cette lettre a dû lui être un baume fortifiant...

Pourtant, les calomnies firent leur chemin et Mgr Thibault qui l'a reconnu publiquement par la suite, signifia à l'abbé Gailhac de remplacer le personnel laïc du refuge par des Religieuses. Dans une lettre du 20 juin 1840, du Vicaire général Valat à l'abbé Gailhac, on peut lire : «... J'allais voir le Bon Pasteur ; j'en revins plein de tristesse en pensant que cet Etablissement qui pourrait se consolider et progresser tomberait peut-être, par l'effet de votre mésintelligence avec Mgr l'Evêque. Il en sera ainsi si vous ne vous entendez pas avec lui pour agir sous sa dépendance, comme ce doit être et si vous ne vous décidez pas à admettre des sœurs d'un Ordre déjà existant ou à proposer à Mgr des règles pour des Religieuses qui ne seraient désignées que pour cette œuvre ». La communauté de St Maur voyant l'embarras de l'abbé lui offrit des religieuses de sa Congrégation pour le Refuge et l'Orphelinat, ce dernier avait déjà commencé. Pour un temps, grâce au bon esprit des partantes et à celui des remplaçantes, tout alla bien. Mais ceux qui ne voulaient pas le Refuge revinrent à la charge en insinuant l'incompatibilité pour les religieuses de s'occuper à la fois d'un pensionnat de jeunes filles de la société et d'un refuge. Tant et si bien que les Dames de St Maur, à regret, jugèrent de devoir se retirer. Elles furent remplacées, quelques jours avant le 2 juin 1843 (journal de Béziers, n° 22 du 2 juin 1843) par six religieuses de St Joseph de Lyon.

C'est vers 1840 que se précise, semble-t-il, chez l'abbé, l'idée de fonder une communauté religieuse. D'un côté, les personnes laïques partantes ne lui semblaient pas susceptibles de constituer cette communauté : «vous exigez trop de perfection de la part des sujets qui doivent diriger votre Etablissement. Je ne suis pas le seul qui pense ainsi, des personnes éclairées, estimables et qui vous sont dévouées pensent comme moi... » (29 juin 1840 V.G. Valade). D'un autre côté, rédiger des règles adéquates n'était pas une petite affaire et ... était-ce le moment providentiel ?? Il continua à prier. Plus tard, en 1848, il pourra écrire à la Mère St Jean : «Je ne me suis pas trompé, vous êtes bien l'enfant que depuis tant d'années (depuis 1834) je demandais avec instance à Dieu.»

On verra que les sœurs de St Joseph de Lyon, n restèrent jusqu'en février-mars 1849.

Approbation définitive par Mgr Thibault

Pendant tout ce temps, l'ennemi du bien ne demeura pas oisif, tant et si bien que Mgr Thibault arriva un jour au refuge à l'improviste pour en finir avec cette œuvre... Il vint, entendit tout le monde séparément, enfants et religieuses, constata le bon ordre, le bon esprit,

la charité ; le dévouement. L'évêque allait partir quand l'abbé Gailhac arriva de l'Hôtel-Dieu en toute hâte, pour s'entendre dire : »Père, vous avez bien des ennemis. Cette fois, par leur acharnement ils se sont pris dans leurs propres pièges. je vous félicite sur cotre Maison. J'ai tout vu, je suis satisfait. Continuez votre œuvre. »Son jugement, éclairé par les faits, était transformé ; il ne changera plus d'attitude comme l'avenir le prouvera.

En 1846, Mgr Thibault nommait l'abbé Gailhac chanoine honoraire de sa cathédrale (acte de nomination, archives du SCM).

« Continuez votre œuvre... » O continua en effet dans le travail, la prière et l'observation d'un sage règlement. Le nombre des repenties augmenta. Les ressources restant les mêmes, il fallait mettre en pratique le proverbe : « aide-toi, le ciel t'aidera ». Il faut ici mettre à l'honneur deux noms, celui de Cécile Cambon (devenue en 1849 Sœur St Aphrodise) et Rose Jeantet (devenue en 1849 Sr Modeste). La première ne savait que le savoureux patois languedocien... En courses, elles recueillaient à Béziers, dans les campagnes, dans les villages, les aumônes. Elles partaient avec un âne chargé de paniers vides, qui revenaient bien pleins. Au retour, elles utilisaient une partie des nuits à pétrir la farine du pain, à faire les lessives, tout mettre en ordre pour le lendemain. De leur côté, les religieuses de St Joseph veillaient, au Refuge, sur les enfants, jusqu'au jour où leur Maison Mère, dans le besoin les rappela. Elles partirent après l'entrée de Mme Cure et de ses compagnes, c'est-à-dire entre le 24 février 1849 et le 18 mars de la même année, date à laquelle Mme Cure prit la direction du Refuge (courrier de Béziers du 18 mars 1849).

ORPHELINATS

Origine

L'orphelinat des filles commença d'une manière providentielle. La première enfant, âgée de trois ans fut presque littéralement mise dans les bras du Père Gailhac, la mère ne voulant pas qu'elle suive son mauvais exemple. Petite prédestinée, elle mourut vers l'âge de dix ans, ayant fait sa première communion à neuf ans, fait rare à cette époque.

d'autres enfants la suivirent ; c'est ainsi que bientôt se forma l'orphelinat protégeant l'innocence des enfants et formant des chrétiennes. Ce fut très probablement en 1831, ceci d'après : « Précieuses notes à conserver... » rédigées par Mère Saint Félix Maynard, sous la dictée du Père Gailhac, les personnes laïques d'abord, puis les deux communautés religieuses qui s'occupèrent de ces enfants. Mère Saint Félix Maynard écrira dans ses notes personnelles : »il y avait à cette époque deux classes, celle de l'orphelinat placée au premier étage et celle des Grandes ou repenties au dessous, au rez-de-chaussée. Mlle Maynard (Mère Saint Félix) était chargée de la classe de l'orphelinat et Mlle Froment (Mère St Cyprien) de celle des Grandes Filles ». En 1857 il y avait « 70 jeunes filles qu'on accueille de 6 à 10 ans et dont on prend soin jusqu'à la majorité ».

Après la dispersion du Refuge, on fonde un second orphelinat appelé « Préservation ». Mère Saint Félix écrit : « Peu à peu cette œuvre (les Repenties) fut supprimée, elle fut remplacée par des enfants plus jeunes qui formèrent un second Orphelinat... Tout ceci se passa pendant notre postulat et une partie de notre noviciat » donc entre 1850 et 1851.

En 1857, la Préservation comptait une soixantaine d'enfants entre 12 et 18 ans. Plus tard, le second orphelinat fut divisé en deux : Préservation ou grande classe avec les enfants plus âgées, et providence ou petite classe avec les enfants jeunes. On ne peut préciser la date de cette division mais elle existait de fait en 1884, d'après le témoignage de Sr Adélaïde Bousquet, orpheline devenue Sr Oblate.

Revenons à l'Orphelinat des filles. Afin de rendre ces enfants inébranlables dans la Foi, Le Père Gailhac les instruisait des vérités religieuses par lui-même ou par les religieuses et plus tard par les Prêtres du Bon pasteur. Formées aussi à l'obéissance et au travail, elles partaient dans le monde avec plus de sécurité. Plusieurs d'entre elles prouvèrent par leur conduite, en des circonstances difficiles, de la solidité de leur formation. Quelques unes voulurent se consacrer à Dieu au Sacré Cœur de Marie.

Bayssan-le-Haut

Le 30 novembre 1850, c'est l'achat par Mme Cure du domaine de Bayssan le Haut (270 000 francs en 1850), maison d'accueil pour un orphelinat de garçons. Ils y étaient reçus vers l'âge de six ou sept ans et devaient rester jusqu'à leur majorité. A ce moment ils recevaient un trousseau et un pécule de 200 ou 300 francs.

Aumôniers et formation reçue

Le père Gibbal se dévoua le premier auprès de ces enfants assurant la direction spirituelle et temporelle. Grâce à sa bienveillance, à sa charité, à sa bonne humeur, à son tact, les natures paresseuses ou mutines ou opiniâtres se corrigèrent petit à petit. Après le décès du Père Gibbal en 1871, ce furent les Pères Durand, Martel, Guilbert et Maymard (ce dernier de 1874 à 1886) qui lui succédèrent. Ce bon Père Maymard fut ensuite aumônier de l'orphelinat des Filles pendant 36 ans, c'est-à-dire jusqu'à son décès en 1912. Des frères du Bon Pasteur secondèrent les Pères dans l'éducation des enfants.

Dans un climat de vie chrétienne, les orphelins bénéficiaient de l'instruction primaire et étaient formés aux travaux de la viticulture qui, dans cette seconde moitié du XIXème siècle demandait une main-d'œuvre particulièrement nombreuses (de colossales fortunes naquirent de la prospérité viticole (la Banque de France note, le 18 mars 1864 le dépôt de 1 milliard en 5 ans.